L'ABEILLE.

IMPRIMEE ET PUBLIÉE PAR
JÉROME BAYON, DELAUP & CO.

NOUVELLE-ORLÉANS,
JEUDI, (MATIN,) 17 MARS 1831.

INTÉRIEUR.

NOUVELLE-ORLÉANS, 17 mars.

Le courrier de la Mobile reçu hier ne nous a apporté que les journaux de cette ville; ils ne contiennent rien d'important.

L'article suivant sera lu avec plaisir par les amis de la tolérance, et par ceux qui comprennent et apprécient les sages principes posés dans notre constitution fédérale :—

"Extrait d'une lettre datée :

"HARRISBURG, 15 février.

"Le bill pour annuler l'acte qui autorise à placer des chaînes devant les églises, a été adopté par le sénat. M. Boyd avait proposé un amendement tendant à obliger les sociétés religieuses à enlever ces chaînes pour laisser passer les malles-postes des Etats-Unis, les malades, les compagnies de pompiers &c. Mais il a été démontré que c'était admettre l'impropriété de la loi : et, après quelque discussion, l'amendement a été rejeté."

Honneur à nos compatriotes de la Pensylvanie! de telles améliorations doivent les élever aux yeux des vrais Américains. Quand verrons-nous suivre leur exemple par quelques autres états qui conservent dans leurs codes certaines lois, qui semblent faites plutôt pour régir les sujets du pape que les citoyens d'une république dont la constitution a proclamé l'entière liberté non seulement des cultes, mais de toutes les opinions religieuses. En effet, qui croirait en Europe qu'il y a chez nous des corporations qui, à certain jour de la semaine, ont le droit d'interrompre le transport des malles-postes, d'arrêter une pompe à incendie et de forcer ceux qui la conduisent à prendre un détour qui peut devenir funeste à une grande partie de la communauté, d'obliger de même la voiture qui porte un malade ou un blessé à prendre un autre direction, &c. &c! Constantinople et Teheran n'ont rien de pareil.

Le bénéfice d'ARISTIPPE, malgré le temps affreux qu'il a fait mardi soir, avait attiré une chambrée complète; cet acteur a joué avec une verve et un aplomb admirables le rôle d'*Hamlet*, que, cette fois, il a pris d'une manière différente, moins calculée peut être pour *produire de l'effet* mais qui paraît avoir obtenu l'approbation des connaisseurs. Son jeu a été beaucoup plus concentré et ses éclats de voix moins fréquents, ce qui est plus dans la nature : la douleur a des cris aigus, mais ils ne sont pas continuels, et l'acteur qui, comme celui-ci, sait les faire entendre à propos, produit toujours une vive impression sur son auditoire. C'est justement ce qui est arrivé à la représentation de mardi, où a remarqué que si les applaudissemens n'ont pas été aussi fréquents que de coutume, jamais parterre n'a écouté plus attentivement. Aristippe a été particulièrement remarquable à son entrée, où la première fois que l'ombre de son père lui apparaît sur la scène, et au moment où entourant de ses bras l'urne qui contient les cendres du roi mort il prend la résolution de ne plus différer sa vengeance; dans cette dernière scène surtout, l'accent si vrai, si pathétique, des douleurs déchirantes auxquelles il est en proie, a excité d'unanimes applaudissemens.

Mme. Clozel, surtout, et les rôles secondaires ont puissamment contribué à l'ensemble de cette représentation.

Nous regrettons d'ajouter que la seconde pièce, *Napoléon à Berlin*, a été interrompue par une indisposition subite de M. Victorin qui n'a pu continuer son rôle; il a fallu, après une assez longue attente, se décider à retrancher plusieurs scènes, ce qui a considérablement diminué cette petite bluette. Nous avouerons que nous n'avons pas retrouvé la supériorité d'Aristippe, dans la manière dont il a représenté l'empereur : mais il avait sans doute pour excuse le désordre dans lequel se trouvait alors le théâtre.

La représentation du *Bénéficiaire*, dans lequel Victorin devait remplir le rôle de *L'Essonflé*, allait manquer, si Notaire ne se fût rendu au vœu du public et s'il n'eût non seulement consenti à *lire*, mais à *jouer*, et à *bien jouer* ce rôle qu'il n'avait pas revu depuis quatre ans! sauf pour quelques couplets, il n'a presque pas eu recours à son cahier! C'était un tour de force, pour lui surtout dont la mémoire est quelquefois en défaut; aussi lui en a-t-on su gré, il a été redemandé avec Aristippe à la fin du spectacle qui, avec toutes ces entraves, a duré jusqu'à minuit passé. En somme, cette dernière pièce a été jouée à la satisfaction générale : Aristippe dans le rôle de *Latirade*, Notaire par quelques à-propos que lui suggérait la circonstance, et Prudhomme dans le rôle de l'Anglais, se sont faits vivement applaudir.

Pendant l'interruption de *Napoléon à Berlin*, et durant le reste de la soirée, il a été question dans plus d'un groupe, de mettre à contribution la générosité de M. Davis : on se demandait si, avant le départ d'Aristippe, il ne serait pas possible de donner un bénéfice à Mme. Clozel, dont les services ont été si utiles durant les dernières représentations! Nous affirmons que ce désir a été manifesté par un grand nombre de personnes respectables, à l'opinion desquelles l'administration attache le plus grand poids.

EXTÉRIEUR.

FRANCE.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Fin de la séance du 15 janvier.

Après le discours de M. Mauguin, M. Dupin aîné monte à la tribune :—

M. *Dupin aîné* : Je viens réfuter quelques mots des étranges argumens qui viennent de frapper mes oreilles; j'ai entendu ces paroles : Qu'on voulait nous faire faire une halte dans la boue. Phrase plus sonore que sensée. Non, messieurs, on n'a pas voulu faire une halte dans la boue; mais on a voulu imprimer un autre caractère à la révolution de 1830 qu'à la révolution de 89; on n'a pas voulu que la dernière eût le tort de la première : on a voulu éviter les cris non qui ont souillé la première; on n'a pas voulu que la révolution fît horreur et dégoût, nous fît de nouveau retomber dans les bras du despotisme, qui a fini à son tour par tomber comme un colosse aux pieds d'argile : trois jours ont suffi pour l'accomplir, cette immortelle révolution; nos ennemis avaient disparu; nous n'avions plus qu'à déposer nos armes et à réparer nos ruines. Les actes de juillet ont été suivis d'un assentiment général; nos archives n'ont pas à garder un seul vote négatif; on n'a pas prononcé de non.

On vous a dit que ce que nous avons fait ne suffisait pas; que nous devions reprendre notre rang parmi les nations, venger notre honneur militaire outragé, punir l'insolence d'un soldat d'Italie; à cette dernière allégation la réponse sera facile; je me contenterai de rappeler la fable du lion et du rat. (Rires prolongés.)

Quant à notre dignité nationale, il me semble que nous l'avons reprise d'une manière imposante; c'est l'attitude que nous avons sû prendre qui a imposé à l'Europe, qui a fait que notre révolution n'a pas été un instant contestée, et que le nouvel ordre de choses a été reconnu par toutes les puissances. On nous a parlé de notre honneur militaire outragé, d'humiliations à venger : ne parlons pas de vengeance; les peuples de l'Europe ne lesaient que reprendre la leur; assez long-tems nous avons promené nos bataillons chez eux; assez long-tems leurs paysans avaient nourri nos soldats; assez long-tems leurs plus belles provinces avaient fourni les dotations de nos généraux, et cela pour soutenir de misérables vanités, les titres de protecteur de la confédération du Rhin, de médiateur de la confédération suisse, pour unir une couronne impériale. Ce sont les peuples se qui sont soulevés contre nous nous ont chassés de leurs territoires, et qui, entraînés, à la suite de nos armées en retraite, ont violé notre propre territoire, envahi notre capitale; ce n'est pas le despotisme qui nous a vaincus, c'est la ligue des peuples, ce sont les étudians des universités d'Allemagne qui nous ont fait expier le despotisme de Bonaparte.

On nous reproche d'avoir accepté en 1830 la spoliation de 1815; mais cette situation était faite, ce n'est pas nous qui l'avons opérée; il a fallu s'y soumettre ou nous lancer dans une guerre générale; il fallait songer à assurer notre repos intérieur avant d'avoir des velléités de conquête.

M. *Mauguin* : Je n'ai pas parlé de conquête; je serais le premier à m'opposer à une invasion à main armée. Mais quand la Belgique s'offre à nous!

M. *Dupin aîné* : L'offre est jolie; un pétitionnaire... (Rumeur violente; ce n'est pas cela : vous ne voulez pas entendre la question!)

M. *Dupin aîné* reprend : Je sais bien que la Belgique nous convient parfaitement; l'héritage de mon voisin me convient aussi beaucoup je n'ai pas plus le droit de le prendre que vous de prendre la Belgique, et quand bien même ce serait un marché que vous feriez, je dis que vous achéteriez chose litigieuse, ce qui est une détestable acquisition; c'est le meilleur moyen de manger son patrimoine.

Je vous le demande, le beau titre pour nous emparer de la Belgique! un pétionnaire natif de Mons, nous offre la Belgique. (Nouvelles interruptions: Ce n'est pas cela, c'est ridicule!) Il est bien certain qu'il y a division, qu'il n'y a ni unanimité ni même majorité dans le congrès de Belgique: en acceptant l'offre d'un parti, vous porteriez la guerre civile en Belgique ou le despotisme.

Et d'ailleurs, il eût été bien impossible de faire la guerre au mois d'août; nous aurions été peut-être bien embarrassés pour repousser l'invasion étrangère (une voix: et les pavés), car, on peut le dire aujourd'hui, tout était dans la désorganisation : point d'armée, point de munitions de guerre, point de fusils, point de magasins; pas un seul approvisionnement, pas de matériel nos places de guerre dans le dénuement; car est difficile de se faire une idée de l'imprévoyance et de l'incurie de l'ancien gouvernement. Aujourd'hui tout a changé de face, nos mesures sont prises, et si le gouvernement fait la guerre (une voix: ah!). M. Dupin se reprenant vivement oh! elle n'est pas encore faite; si, dis-je, le gouvernement est obligé de faire la guerre, il est prêt à repousser toutes les agressions : mais on ne fera pas la guerre pour se décorer de plumets et d'épaulettes; on ne fera la guerre que si la guerre est légitime, indispensable, et alors on peut être certain qu'elle sera faite avec enthousiasme, avec unanimité.

Personne ne désire plus sincèrement que moi le bonheur des Belges et des Polonais; je leur souhaite l'ordre, le repos, la liberté, et tout ce qui fait le bonheur des peuples; voilà comme j'entends une propagande : mais qu'ils fassent leurs affaires comme ils l'entendent, et que chacun reste chez soi.

Pour résumer, la politique du précédent ministère, comme du ministère actuel, est, à l'intérieur, de conserver la paix, l'ordre, la tranquillité, de développer toutes les institutions libérales qui sont les conséquences de la révolution de juillet, à l'extérieur, de faire respecter notre droit et de respecter le droit de chacun; de se tenir prêt à faire la guerre, si elle est nécessaire; mais elle n'est pas encore résolue, et j'espère qu'elle ne le sera pas. (Bien, bien.—Adhésion aux centres.)

M. le général Lafayette se présente à la tribune. (Aux voix!—Non! non! Parlez! parlez!) Messieurs, dit l'honorable général, une longue habitude de souhaiter la liberté à tous les peuples, comme à nos compatriotes, et d'y contribuer même de mes faibles forces, ont pu malheureusement faire croire que me trouvais personnellement attaqué dans cette accusation un peu violente contre une propagande de liberté. (Dénégation générale. Non! non! Vous vous trompez!) je ne vous parlerai pas de moi, et je n'abuserai pas de vos momens; l'heure est d'ailleurs beaucoup trop avancée pour me livrer à de longs développemens: je veux seulement justifier la révolution de 89, qui a été bien maltraitée par le préopinant. (Ah! ah! On rit.) La révolution de 89 fut d'abord traitée avec beaucoup d'égards par tous les souverains de l'Europe, y compris M. Pitt. On la félicitait, on la complimentait : mais ces démonstrations d'amitié cachaient des projets hostiles. Le congrès de Pilnitz s'assembla, et bientôt l'invasion étrangère déborda nos frontières. Heureusement qu'alors, comme aujourd'hui, la garde nationale veillait l'arme au bras: l'invasion étrangère fut glorieusement repoussée. Si plus tard nos armes succéderent suivis de revers, si nous succombâmes devant l'Europe coalisée, c'est que les rois avaient soulevé les peuples contre nous, en leur promettant des franchises et des constitutions. Les peuples ont été dupes de leur bonne foi et de leur ignorance; mais la leçon n'a pas été perdue pour eux : on ne les trompera pas une seconde fois.

L'honorable général arrive à la question de Belgique et de Pologne. Il partage tout l'intérêt national qu'inspirent ces peuples généreux à la France; il pense qu'en les attaquant c'est nous-mêmes que l'on attaque; qu'après avoir abattu nos alliés naturels, on prendra son tems pour nous attaquer à l'aise. Il termine en repoussant de nouveau le reproche adressé à l'assemblée constituante d'avoir favorisé une propagande armée, tandis qu'elle n'a fait que repousser l'invasion étrangère.

M. *le président* : Personne ne s'oppose aux conclusions de M. le rapporteur; la chambre passe à l'ordre du jour.

Il est sept heures, la séance est levée.—Lundi, à une heure, séance publique. Continuation de la discussion du projet de loi sur l'amortissement.

PARIS, 15 janvier.

Le *Moniteur* publie aujourd'hui la lettre suivante:

A M. Rogier, à Paris.

Monsieur,

Vous m'avez dit, il y a quelques jours, que les journaux avaient rendu compte d'une manière inidèle des lettres que vous aviez écrites au gouvernement provisoire. Mais ils vous attribuent aujourd'hui une nouvelle dépêche, dans laquelle il m'est impossible de reconnaître ce qui a été dit dans nos derniers entretiens.

Comme ministre je n'ai jamais eu à entretenir le roi d'aucun arrangement relatif à sa famille : le roi n'a donc pu m'accorder, ni refuser ce qui ne lui a point été demandé. J'ajouterai que soit comme homme, soit comme interprète des pensées royales, je ne me serais jamais expliqué avec une telle légèreté sur la famille d'un prince dont le roi estime la mémoire, et sous les ordres duquel je m'honore d'avoir long-tems combattu pour la gloire et l'indépendance de la France.

Je me plais à croire, Monsieur, que la lettre dont il s'agit n'est pas votre ouvrage; s'il en était autrement, je me verrais obligé de n'avoir lu de relations avec vous que par écrit.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

HORACE SÉBASTIANI.

Paris, le 14 janvier 1831.

—La désolation est dans le sanctuaire de la diplomatie. M. F. Rogier en a disgrâcié les mystères : des paroles qui lui avaient été dites à l'oreille ont retenti en plein congrès. M. Sébastiani menace M. Rogier de ne plus communiquer avec lui que par écrit. On s'écrie dans les salons qu'il n'y a plus rien de sacré.

Nous ne voyons guère de compromis dans cette affaire que l'importance des diplomates qui avaient fait de leur profession un ministère occulte. Quand l'exemple donné par les Belges serait imité partout il s'ensuivrait simplement qu'il y aurait dans les négociations d'état à état moins de finesses, d'artifices, de fourberies, et que les traités discutés et rédigés avec plus de bonne foi, seraient moins souvent des causes de collisions et d'inimitiés nationales. Si la publicité en cette matière comme en toute autre n'est pas exempte d'inconvéniens, elle porte aussi avec elle les moyens de redresser ses propres torts. Que M. Rogier ait mal saisi ou mal rendu les paroles de M. Sébastiani, une lettre publiée par M. Sébastiani répare l'erreur; cette lettre peut être suivie d'une réponse : tout finira par s'expliquer : tout fut resté dans le doute ou l'équivoque si les dépêches de M. Rogier n'avait été lues dans le congrès.

Une des conséquences inévitables de l'émancipation des peuples sera de faire pénétrer la publicité partout, même dans les chancelleries où jusqu'à présent les questions les plus importantes ont été agitées sans la participation et à l'insu des nations qu'elles intéressaient, où les clauses les plus graves des traités étaient souvent réglées dans des articles secrets.

Mais les habitudes de la diplomatie sont profondément enracinées; elles ont résisté chez les Anglais à la liberté parlementaire. Un ministère retranché dans une réticence sacramentelle repousse les interpellations les plus obstinées. Le congrès belge a cru devoir déroger à la coutume dans la question du choix d'un chef de l'état, laquelle n'est complaisance d'une question bien plus grave encore, celle de la réunion à la France. S'il était une occasion où la nation eût le droit de tout savoir et de tout entendre, c'était bien celle-là. Un peuple qui s'est déclaré libre et qui a proclamé sa souveraineté, pouvait s'laisser à ses mandataires le pouvoir absolu de décider s'il serait Belge ou Français.

La publicité des discussions est pour la nation belge un moyen plus sûr d'intervenir dans la décision que ne pourrait l'être un scrutin universel; et l'on peut prévoir que le décret du congrès, quel qu'il soit, sera l'expression du vœu national, et il n'en sera pas de ce décret comme des décisions du conciliabule de Vienne contre lesquelles tant de peuples protestent aujourd'hui.

(*Jour. du Commerce.*)

Des poursuites judiciaires vient d'être requises par M. le procureur du roi contre les auteurs et éditeurs d'un écrit intitulé : Souscription pour publication de brochures, *Situation du gouvernement.*

Les auteurs de cet écrit sont coupables d'excitation à la haine, au mépris et à la méconnaissance du gouvernement. Leur but et leur espérance sont, disent-ils, de faire prévaloir le droit royal, mais ce droit n'est pas celui que Louis-Philippe tient de la France, et nous assurons que son gouvernement n'a pas se donner la gloire royale.

(*Monitor.*)

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

EXPÉDIÉS.

Barque Henry Grattan, Hilton, Liverpool. B Booth & co.

Brick Elm, Mercker, Philadelphie. J W Zacharie & co.

Brick Ajax, Banks, Baltimore. J. W. ZACHARIE & co.

ARRIVÉS.

Bateau de remorque Pilot, de la mer, avec les bricks Attakapas et Orvilliers. Echoués sur la barre, navire Alexander, les navires E. Mayo et Delos qui sont à l'ancre en dehors; sur la barre, navire Merman et Robert Edward. Rien de nouveau.

Brick Attakapas, Ransdale, de la Havane, avec du café et des fruits.

Brick Orvilliers, Pardessus, de la Havane, du.

Bateau à vapeur Hunters, Gay, Louisville.

Bateau à vapeur Courier, Strock, La Fourche Interieure.

Bateau à vapeur Souvenir, Carter, La Fourche Interieure.

Bateau à vapeur St. Louis, Price, St. Louis.

AVIS.—Les soussignés ont l'honneur de prévenir le public, qu'ils ont formé une société sous la raison de *Hewlett & Rasphiller*, à l'effet de disposer à l'encan de toute espèce de propriétés. Ils assurent leurs amis et leurs connaissances, ainsi que les personnes qui les honorent de leur confiance, qu'ils mettront le zèle le plus assidu à ménager leurs intérêts. Leur bureau est rue St. Louis, attenant à la Bourse de Hewlett.

JOHN HEWLETT.
CHARRETTON RASPHILLER.

17 mars—6

AUX HABITANTS.

Chemises et Pantalons faits

UNE quantité de Chemises et Pantalons faits, pour nègres, de la manufacture de Wm. Miller, de Cincinnati, à vendre. S'adresser à MICHEL FORTIER,

17 mars—13 3ps rue de la Levee.

SUCRE BLANC DE LA HAVANE.

20 caisses Sucre blanc de la Havane, en débarquement du brick Attakapas, à vendre par

17 mars. *J. W. ZACHARIE & Co.*

VIN DE MARSEILLE & EAU-DE-VIE 3/6, à vendre par

17 mars J. MAGER.

BAS de soie français, ayant droit au *drawback*, à vendre par

17 mars J. MAGER.

DIAMANTS FINS, à vendre par

17 mars J. MAGER.

LES soussignés offrent à vendre,
20 quarts de barrique vieux Madère,
18 do. do. Malaga doux,
50 do. do. vin de merise,
575 barillets clous assortis,
200 pièces toile d'emballage,
100 pièces toile écossaise,
200 rouleaux corde du Kentucky.

17 mars SAM. C. BELL.

EN débarquement, 700 barils Farine superfine, 500 barils Porc prime, 18 boucauts jambon, à vendre par

17 mars SAM. C. BELL.

19 BARILLETS chevrotines, à vendre par
[17 mars.] J. W. ZACHARIE & co.

A VENDRE,

UN TERRAIN d'un arpent et demi, bien clos, et sur lequel se trouvent les bâtisses ci-désignées : une maison de maître, composée de cinq appartemens, et d'une galerie sur le devant; une cuisine et un grand four de boulanger; un pigeonnier bien garni, et une écurie. Plus, une petite maison située sur un coin du terrain, composée de deux appartemens, et d'une salle de billard, avec le billard et tous les accessoires.

Une petite MAISON à un autre angle du terrain, dans laquelle il y a un cabaret tout garni, un jardin attenant, et un poulailler; les meubles, vaisselle, chaudières &c. qui se trouvent sur cette dernière; et 160 bouteilles vides; cette maison est convenable pour tenir une auberge.

Pour le prix et les conditions, s'adresser aux propriétaires, soussignés, demeurant à 11 lieues de la Nouvelle-Orléans.

N. B. Le dit terrain n'est pas sujet aux épouvantis et n'empiète point sur le chemin, mais dans le cas où, par la suite, il surviendrait des éboulis, l'acquéreur aura le privilège de reculer ses bornes, jusqu'à la profondeur de 40 arpens.

JN. LA. LEAURAND & Fils.

17 mars—4

Théâtre d'Orléans.

Jeudi, 17 Mars 1831.

LE JESUITE,

OU LES

TROIS FILLES DE LA VEUVE,

Drame nouveau en 3 actes, et en 6 tableaux, par Victor Ducange. Suivi de

Les Maris-Garçons,

Opéra en un acte, par Nanteuil, musique de Berton.

SALLE D'ORLEANS.

L'ADMINISTRATION des Bals de la Salle d'Orléans a l'honneur d'informer les dames de cette ville, qu'elle donnera dans la dite salle, samedi prochain, 19 mars, jour de la St.-Joseph,

UN GRAND BAL

Paré et Masqué,

Dans lequel on n'admettra que les dames qui recevront des billets d'invitation : celles qui n'en auront point reçu s'adresseront, en se faisant connaître, chez M. Jn. Davis.

Prix d'entrée pour les cavaliers $1.

☞ On ne délivrera aucun billet de dames à la porte, au moment du bal. 14 mars

SALLE DE BAL,

Enseignure des rues Orléans et Bourbon,

SAMEDI 19, JOUR DE LA ST. JOSEPH,

GRAND BAL

Paré et Masqué.

Un bureau sera ouvert pour recevoir en dépôt les cannes, chapeaux &c. Aucune dame ne sera admise sans un billet personnel.

Prix d'entrée—Cavaliers $1. 16 mars—4

100 BARILLETS GRAISSE, 100 barils Bœuf prime, 100 demi-barils Bœuf du Missouri pour les familles, à vendre par

17 mars. *STETSON & AVERY.*

3 PIPES Eau de Vie de Cognac, 11 do. Genièvre au Cygne et à l'Ancre, à vendre par

17 mars. J. W. ZACHARIE & co

AVIS.

ATTENDU que A. Longer s'est adressé à moi, demandant que l'obligation qu'il a souscrite comme sécurité, conjointement avec J. F. Baggas, comme peseur de coton pour la ville de la Nouvelle-Orleans, le 11ème jour de juillet 1829, et l'hypothèque qui en résulte, soient levés et annulés :

Ces présentes sont pour donner avis à toutes personnes y intéressées, d'avoir à le faire par écrit, au bureau du Secrétaire d'Etat, dans les quatre-vingt dix jours qui suivront la dernière insertion d'icelles, les causes pour lesquelles ladite hypothèque ne serait pas levée et annulée.

Donné à la Nouvelle-Orleans, sous ma signature et le sceau de l'Etat, le quatorzième jour de mars mil-huit-cent-trente-un et de l'indépendance des Etats-Unis la cinquante-cinquième année.

A. B. ROMAN.

Par le Gouverneur,

GEO. A. WADDAMAN,

17 mars—15 2ps *Secrétaire d'Etat.*

TIRAGE DE LA LOTERIE

DE L'EGLISE EVANGELIQUE FR.

11e. classe.

5 2 1 6.

17 mars D. MALCOLM, directeur.

LOTERIE

DE L'ÉGLISE EVANGÉLIQUE

FRANCHISE—CLASSE No. 13.

PAS DE BILLETS BLANCS!!

57 numéros—1 tirage.

D. MALCOLM, *Commissaire.*

Le Tirage aura lieu le Samedi, 26 Mars 1831.

PROSPECTUS :

1 lot de	$6000	1 lot de	612
1 " de	2000	6 " de	150
1 " de	1500	6 " de	330
1 " de	1200	6 " de	150
1 " de	1000	et d'autres plus petits.	

PRIX DES BILLETS :

Billets entiers $4 50, moitiés $2 25, quarts $1 12½; Lavots de 9 billets entiers $40 50, ne pouvant gagner moins de $18, lavots de coupons en proportion. S'adresser au bureau du DIRECTEUR, rue de Chartres, No. 60.

17 Mars

Le 1er. ESCADRON DE CAVALERIE de l'Etat de la Louisiane prendra les armes dimanche, 20 du courant, à 9 heures précises du matin.

Par ordre du Lieut.-Col.

LOUIS CHIRI,

17 mars—3 *maréchal-des-logis-chef de la 1re. compagnie.*

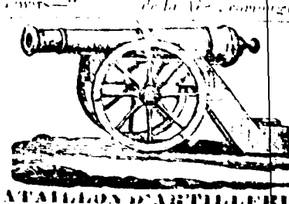

BATAILLON D'ARTILLERIE.

LE Bataillon se réunira dimanche prochain, 20 du courant, à 9 heures précises du matin, à la mairie, pour s'occuper d'affaires concernant le bataillon. Sans armes ni uniforme.

Par ordre,

U. DUREL,

15 mars *adjudant-major.*

Café de Paris.

LES soussignés annoncent respectueusement au public et à leurs amis en particulier qu'ils sont possesseurs de la Salle de Bal au-dessus de leur café, enseignure des rues d'Orleans et Bourbon; qu'ils entreprendront toute espèce de DINERS soit particuliers, soit de corps, et qu'ils s'efforceront par leur promptitude et leur soin à mériter l'encouragement public.

CHAPUS & ANDRE.

16 mars—3

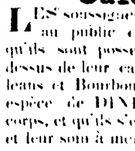

IL a été perdu depuis lundi soir, deux gros CHIENS COURRANS, pour le chevreuil; ils sont tous les deux d'une robe noire et blanche; ayant la tête presque noire et de très grandes oreilles. Une récompense sera donnée à celui qui les ramènera au soussigné.

15 mars—☞ S. CUCULLU.

Cinq piastres de récompense.

Partie marronne de chez le soussigné, une petite mulâtresse américaine nommée NANCY, taille d'environ 4 pieds, ayant une marque au-dessus de la lèvre, et la mine triste. La récompense ci-dessus sera donnée à celui qui la ramènera à

16 mars—3 LOUIS COUVERTIÉ.

Esclave en marronnage

Est partie marronne de chez le soussigné, le 19 de janvier dernier, une jeune négresse américaine, nommée *Catherine*, âgée d'environ 12 à 13 ans, petite pour son âge, lèvre épaisse, regard en dessous. Elle était vêtue d'une robe de cotonnade, et d'un peignoir de casimir gris; elle a le teint rougeâtre et ne parle guère que le français. Une récompense de cinq piastres sera donnée à celui qui la ramènera au soussigné, ou à la geôle.

J. TAGIASCO.

Rue Dauphine entre St. Pierre et Toulouse

16 mars—☞

CAFE de la Havane.—900 sacs de café fin vert, en débarquement du brick Elm, et à vendre par

26 fev J. W. ZACHARIE & Co.

Pour Louisville, Cincinnati et Pittsbourg.

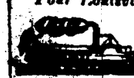

Le bateau-à-vapeur fin marcheur, HURON, capitaine O. Maynard, ayant la majeure partie de son chargement engagée, et allant à bord, partira sous peu. Pour quelques tonneaux de frêt ou pour passage, ayant de beaux imménagemens, tant dans la chambre que sur le pont, s'addresser à bord, ou à

P. M. TOURNÉ.

14 mars rue de la Nlle. Levée, No. 13

POUR BOSTON.

Le beau brick fin voilier, doublé en cuivre, FLOYD, capitaine Dennett, ayant la moitié de sa cargaison engagée, partira sous peu, pour la balance du fret, ou passage, s'adresser à bord, ou à

17 mars. STETSON & AVERY.

POUR BALTIMORE

Le brick paquebot AJAX, ayant toute sa cargaison engagée, partira jeudi, 17 du courant. Pour passage seulement, s'adresser au capitaine à bord, ou à

15 mars. *J. W. ZACHARIE & Co.*

POUR BALTIMORE.

Le beau brick paquebot AJAX, capitaine BANKS, pour frêt ou passage, s'adresser à

11 mars J. W. ZACHARIE & co.

POUR BOSTON.—Le beau brick fin voilier PATRON, capt. Rogers, a besoin de 50 balles de coton sur le pont. S'adresser à bord, ou bien à

12 mars STETSON & AVERY.

A FRETER.—Le beau brick CONGRESS, capitaine Dixey. S'adresser à W. G. HEWES,

12 mars. rue du Camp, no. 9.

POUR NEW-YORK.

Le superbe brick HENRY, capit. STETSON, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de bons emmenagemens, s'adresser à bord, ou à

10 mars. J. W. ZACHARIE & co.

POUR LA HAVANE.

Le superbe brick espagnol ISABELLA, capit. Juan Beiga, partira samedi prochain, 12 du courant, peut encore prendre quelque léger fret si on s'adresse immédiatement à bord, ou à

10 mars. J. W. ZACHARIE & co.

DEMANDE.—On demande un bon bâtiment capable de prendre 1000 balles pour un des ports du nord. S'adresser à

W. G. HEWES,

10 mars. Rue du Camp, no. 9.

LES GOELETTES

ALIGATOR et EUGENIE

feront régulièrement, chaque semaine, le voyage du Bassin à Madisonville et Covington, pour frêt ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à

LEFEBVRE & DUREL.

9 mars—3 au Bassin.

POUR VERA-CRUZ.

La belle goëlette fine voilière JANE, cap. M'c PEARSON, ayant la majeure partie de sa cargaison engagée, partira dans quelques jours. Pour complément de fret, ou passage, cette goëlette ayant de beaux emménagemens, s'adresser au capitaine, à bord, ou à

8 mars J. W. ZACHARIE & co.

POUR CHARLESTON.

On a besoin de l'équivalent de 3 à 400 barils, pour compléter le chargement d'une goëlette fine voilière. S'adresser à

STETSON & AVERY,

8 mars No. 27, rue du Camp

POUR BOSTON.

Le superbe brick fin voilier SMYRNA, capitaine Ellis Bradford, est prêt à partir. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à

STETSON & AVERY.

5 mars. Rue du Camp.

POUR NEW-YORK.

Le beau brick GOVERNOR KING, capitaine J. Kelly, du port de 207 tonneaux et pouvant charger environ 400 boucauts de sucre. Pour fret, s'adresser au capitaine à bord, ou bien à

1 mars. J. W. ZACHARIE & Co.

ON DEMANDE un bâtiment de première classe, du port d'environ 1600 barres, pour un port d'Europe. S'adresser à

26 fev THEOD. NICOLET & Co.

A FRETER.

Le brick JOSEPH SPRAGUE, capitaine Hanks, peut recevoir environ 275 boucauts de sucre ou 1400 barils de farine. S'adresser à WM. G. HEWES,

23 fev rue du Camp

A FRETER.—Le beau brick MOSCOW, capit. Fales, du port d'environ 100 boucauts de sucre, sera, sous peu de jours, prêt à charger. S'adresser à bord, ou à

22 fev STETSON & AVERY.

POUR LIVERPOOL.

Le beau brick THOMAS, double et chevillé en cuivre, capitaine Currie. Pour frêt ou passage, s'adresser à

16 février THEOD. NICOLET & co.

A FRETER,

Un superbe brick du port de 150 tonneaux, doublé en cuivre et pouvant recevoir un chargement dans quelques jours. S'adresser à STETSON & AVERY,

12 fev 27, rue du Camp

ON DEMANDE un bon bâtiment pouvant porter de 400 à 425 bts. de sucre et mélasse, pour un port du nord. S'adresser à (11 fév) THEOD. NICOLET & Co.

LE CHRIST REPOUSSÉ.—Le public est prévenu que l'exposition de ce superbe tableau, à l'Eglise des marins, cessera positivement le 19 de ce mois. 12 mars—7

SUCRE ET CAFE.

500 sacs café vert, et 25 caisses sucre blanc de la Havane, à vendre par

THAYER, HURD & Co,

12 mars—☞ 29, rue des Magasins.

FIGUES DE SMYRNE.

1000 Grappes Figues de Smyrne fraîches, en bon état, ayant droit à la remise des droits, en débarquement du brick Congress, à vendre par

12 mars. STETSON & AVERY.

CORDE d'Emballage de bonne qualité, reçue par le bateau à vapeur Patriot, à vendre par

12 mars STETSON & AVERY.

SUCRE.—500 boucauts sucre de première qualité sur des habitations au-dessus de la ville, à vendre par

3 mars STETSON & AVERY.

JUS DE CITRON FRAIS.—Le soussigné offre à vendre, soit par baril, soit par *quantité de 50 barils*, du Jus de Citron frais de qualité supérieure, reçu directement de la Havane. S'adresser à WM. SMITH.

Au magasin de Graines, rue Royale, No. 55, Où l'on trouvera toujours un assortiment de Confitures de la Havane. 10 mars.

MARCHANDISES.—11 bales de osnaburgs et une de toile à draps, 6-4, imitation de la toile française ayant droit au *Drawback*, à vendre par STETSON & AVERY. 3 mars

TRAITES sur Philadelphie à courte vue et en sommes à la convenance des acheteurs, à vendre par

2 mars J. W. ZACHARIE & co.

FOIN.—400 balles Foin de New-York, à vendre par

2 mars J. W. ZACHARIE & co.

50 BARILS Maquereaux No. 1, 50 do. No. 2 et 400 do. No. 3; 25 Bottes futailles à Sirop, à vendre par

1 mars STETSON et AVERY.

VENTES A L'ENCAN.

PAR T. MOSSY.

SUPERBE VENTE A L'ENCAN.

SAMEDI matin, 19 du courant, à 10 heures, rue Conti, entre les rues de Chartres et de la Levée, vis-à-vis l'Hôtel Richardson.

Cette vente sera composée d'ornemens encore plus beaux que ceux exposés à la première vente, savoir : vases étrusques, gothiques, médicis; pots à fleurs, groupes des trois graces avec cylindres et fleurs, ditto avec fruits; un assortiment de superbes pendules en marbre noir et albâtre, en bronze doré et plusieurs à musique; vases en agate de toute espèce : le temple des Vestales; candélabres en bronze, branches ditto, lampes d'albâtre avec chaînes dorées, porte-montres avec groupes d'animaux, chandeliers, paniers pour fruits, et autres ornemens d'albâtre; un superbe tableau antique peint à l'huile, représentant le tombeau des jésuites à Rome : des gravures encadrées représentant le triomphe de l'Amérique; tasses et assiettes en porcelaine, par douzaine ou par caisses; tables rondes en marbre et en mosaïque, montées sur acajou, ditto consoles, acajou et marbre.

Les marchandises ci-dessus seront exposées à la vue du public, vendredi 18 Mars.

☞ Mr. VITO-VITI, flatté de l'honneur qu'il a reçu des Dames et Messieurs de cette ville, le soir de son illumination, se fait un vrai plaisir d'en donner une seconde, vendredi au soir, depuis sept heures jusqu'à dix. [17 m—3

BEAUX BILLARDS A VENDRE.

PAR JOSEPH LE CARPENTIER & Co.

SAMEDI 19 mars courant, il sera vendu dans la salle des billards au Café Hewlett, à une heure précise de l'après-midi,

TROIS BEAUX BILLARDS.

Conditions vente. 16 mars—4

PAR P. DUTILLET.

SAMEDI, 26 du courant, à midi, à la bourse de Hewlett, il sera vendu plusieurs esclaves créoles: cuisinière, blanchisseuse et domestiques. Ces esclaves appartiennent à des personnes qui sont en France et qui ont donné ordre de les vendre.

Conditions :—Payables dans un an, en billets endossés, avec hypothèque sur lesdits esclaves. 16 mars—6

MEUBLES ELEGANS.

Vente renvoyée à cause du mauvais temps.

IL sera vendu par J. H. Domingon, encanteur, le jeudi 17 de ce mois, à 4 heures précises de l'après midi, au magasin de P. Casanave, rue Conti, entre Royale et Bourbon.

Une grande quantité de meubles de choix, neufs, bien conditionnés et fabriqués dans cette ville, dans les derniers goûts, par lesquelles il y a des Armoires de toutes dimensions : des Lits à Colonnes de desseins variés; des Side Boards et Buffets de plusieurs sortes; des Sophas et Canapés artistement faits, des Tables de toute espèce : Chiffonnières etc.

Les susdits objets seront vendus sans réserve, aux conditions suivantes : Jusqu'à $50, comptant; de 50 à 100